

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
24 fr.	13 fr.	7 fr.

LYON et Départements limitrophes...
Autres Départements...

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence J. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

Troisième Congrès National de la Démocratie Chrétienne

PREMIÈRE JOURNÉE

Le soir, à 8 h. 1/2, au Cirque Raney, 230, avenue de Saxe

Grand Meeting

Sous la présidence de M. XAVIER DE MAGALLON

Avec le concours de l'abbé GAYRAUD

député du Finistère,

DOMBRAY-SCHMITT

Président du groupe démocratique-chrétien de Nancy,

l'abbé NAUDET

directeur de la Justice sociale.

crès ; au banquet ; au compte rendu du Congrès qui paraîtra fin janvier : 165 fr. Carte donnant droit à une place réservée aux séances de commission et aux meetings pendant toute la durée du Congrès ; au banquet : 10 fr.

Carte ordinaire donnant droit aux séances de commission et aux meetings du soir mais pour laquelle nous ne pouvons garantir de place spéciale : 5 fr.

Carte donnant droit à une place réservée aux séances de commission et au meeting pour un jour seulement : 2 fr.

Carte donnant droit à une place ordinaire, pour un jour seulement : 1 fr. 25.

Se procurer des cartes le plus tôt possible au secrétariat du Congrès, 35, rue Condé, ou à la porte de la salle des réunions.

non seulement les rédacteurs et les administrateurs de la France Libre, ainsi que les membres du comité d'organisation, mais encore tous ceux qui, par dévouement à la cause démocratique et chrétienne, ont envoyé et enverront leurs souscriptions volontaires pour couvrir les dépenses du Congrès (Applaudissements). Il ne m'est pas permis d'oublier les auteurs des travaux sur lesquels vont s'ouvrir nos débats pacifiques, car c'est à eux qu'appartient l'honneur de tracer le champ de la discussion et d'élaborer les conclusions et les vœux qui seront soumis à votre suffrage. A tous ceux-là, messieurs, dès cette heure même, sont dus nos remerciements.

dans cette conversion se trouve le salut de la patrie.

Voilà nos convictions et nos espérances démocratiques.

« Vous êtes vraiment démocrates chrétiens, et je vous en félicite », s'écriait le cardinal Parocchi dans cette même harangue si chaleureuse, si vibrante et si cordiale, qui a fait ressaillir d'allégresse tout le pèlerinage ouvrier français.

Où, nous sommes des démocrates, des démocrates chrétiens ; et c'est pourquoi nous commençons les travaux de notre troisième Congrès national en exprimant au Pape des ouvriers la profonde reconnaissance de nos coeurs catholiques et français par ceci de notre amour filial :

Vive Léon XIII ! (Applaudissements.)

Vive le Pape de la démocratie ! (Applaudissements répétés.)

ait un écho fidèle des idées qu'ils renouent.

A l'abbé Naudet, chaleureusement remercié par les acclamations de l'auditoire et les félicitations du président, succède sur la tribune

M. Laurent, délégué du Cercle républicain démocratique chrétien de Saint-Etienne, qui souligne de remarquables jugements les principales idées émises par l'abbé Naudet.

Puis M. l'abbé Gayraud donne la parole à M. Garnaud pour la lecture d'un rapport de notre collaborateur Philéas sur le développement de l'idée démocratique chrétienne en Angleterre. De cet exposé court et substantiel, il ressort que les catholiques d'Angleterre commencent à comprendre que la Démocratie chrétienne peut seule lutter avec avantage contre l'esprit de réforme.

M. l'abbé Cetty qui n'a pu être des nôtres, empêché au dernier moment par une raison supérieure, nous avait envoyé un de ces rapports pleins de fond, de charme et d'esprit dont il a le secret. « Le progrès de l'idée démocratique en Allemagne », tel était le canevas sur lequel le curé de Muthouse a brodé une éloquentة conférence ; il étudie, à l'aide de documents précis, l'organisation de l'association populaire en Allemagne ; il s'agit surtout sur le rôle du *Volksverein* et des merveilleux résultats obtenus par cette association.

L'abbé Cetty cite cette parole de Liebnick, le chef des socialistes allemands, à un de ses amis : « Votre Eglise catholique est une puissance invincible parce qu'elle est une puissance sociale et tant qu'elle restera puissance sociale, elle restera invaincue. »

M. l'abbé Gayraud demande que cet aveu d'un adversaire soit retenu et qu'on acclame cette franchise d'un socialiste.

Le rapport de M. l'abbé Cetty paraîtra in-extenso sur le compte rendu général du Congrès.

La séance est suspendue un quart d'heure.

la lutte contre le socialisme, en fondant partout des institutions démocratiques pour la défense des intérêts matériels et temporels du peuple d'après les principes de la justice et de la fraternité.

Echos & Nouvelles

LE TEMPS

Une hausse barométrique de plus de 10 mm s'est produite sur le N. de la France, les Pays-Bas et le Danemark ; le baromètre a d'ailleurs remonté sur toute l'Europe sauf sur l'Italie où un tourbillon secondaire s'est formé.

Sur nos régions, la température est aujourd'hui sensiblement normale : elle a varié entre 5 et 10 au p. de la Tête d'Or. Le temps semble devoir être frais avec ondées par instants.

LE PROTECTORAT FRANÇAIS ET LE « VATERLAND » DE VIENNE

Le protectorat français, dit-il, subsiste en fait et en droit dans un sens et dans une étendue déterminés. En outre une déclaration négative du Pape eût pour conséquence forcée une rupture totale entre la France et le Saint-Siège, en même temps qu'un grave mécontentement parmi les catholiques français qui contribuent chaque année pour beaucoup de millions à l'œuvre de missions et fournissent le plus fort contingent de missionnaires.

Qu'on pense seulement aux missions et qu'on se demande ce que deviendrait le Saint-Siège et la Propagande si la France prenait une attitude hostile. Quoi qu'on en veuille penser, il est certain que la France est après tout la seule puissance sur laquelle Rome puisse en ore compter. Ainsi s'explique aisément cette « prétendue » (1) prédilection de Léon XIII pour la France, prédilection au sujet de laquelle beaucoup de gens trinent des dents, comme si elle était la cause de tout le mal dont souffre aujourd'hui l'Eglise.

Si les autres puissances s'irritent du rôle que la France joue toujours encore dans les affaires catholiques, il y a pour elles un moyen facile de paralyser cette prépondérance. Qu'elles s'unissent et mettent le Pape en état d'avoir moins recours aux bons offices de la France. Il va de soi qu'alors la solution de la question romaine viendrait en première ligne.

LES JOURNAUX CATHOLIQUES ALLEMANDS ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS EN ORIENT

La « Germania » et la « Volkszeitung » réclament à grands cris le droit pour l'Allemagne de protéger ses nationaux.

Les Allemands pensent se tranquilliser, ils ne seront jamais les amis de la France malgré eux. Mais qu'ils nous permettent une question :

Il y a quelques années les protestants allemands corréolaient la pensée d'ériger à Rome une église évangélique dédiée à leur grand « saint », qui a nom Luther. Ce fut alors chez tous les catholiques allemands un tollé ; général dont nous avons été fort édifiés. Et l'église projetée n'a pas été érigée. Or, aujourd'hui, les mêmes protestants inaugurent à Jérusalem l'église dite du Sauveur. Comment se fait-il que cette fois les catholiques allemands ne protestent pas, qu'ils semblent en prendre très facilement leur parti et qu'ils versent les larmes de leur indignation... sur la France ?

MES CISEAUX

Le docteur X... mort récemment, écrivait un jour à un de ses clients une lettre qui se terminait ainsi :

« Et croyez à la sincérité de mon affection, comme je crois au peu de gravité de la votre. »

Nos Dépêches

MEUVEMENT JUDICIAIRE

Paris. — Le mouvement judiciaire publié hier, doit avoir une suite et un certain nombre de nominations, parmi lesquelles celles du nouveau procureur de la République à Saint-Etienne, ont été soumises à la signature de M. Félix Faure.

CONVOICATIONS D'ÉLECTEURS

Paris. — Sont convoqués pour le 6 novembre 1898, à l'effet d'être un conseiller général, les électeurs de Rémuzat (Drôme), en remplacement de M. Laurents qui a opté pour le canton de Nyons ; Sont convoqués pour la même date pour être un conseiller d'arrondissement, les électeurs du canton de...

Informations

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

LA JOURNÉE

Le 3^e Congrès de la Démocratie chrétienne a débuté sous les plus heureux auspices, par un beau discours d'ouverture de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère.

Dans tous nos ports de guerre et nos arsenaux on signale une activité extraordinaire, le renforcement de nos garnisons et la mise sur pied de guerre de nos bâtiments. Le conflit de Fashoda paraît donc arrivé à l'état aigu.

Le Kaiser partant pour Constantinople aurait laissé des instructions secrètes pour instituer une régence en Allemagne en son absence, dans le cas où d'importants événements le nécessiteraient.

III^e Congrès National de la Démocratie Chrétienne

Avis Généraux

La journée

Séances de commissions, le matin à 9 heures, et le soir à 2 heures.

Le soir, à 8 heures 1/2, grand meeting au cirque. Orateurs : abbé Gayraud, Carton de Wiart, abbé Naudet.

Séances

Les séances de commission auront lieu chaque matin à 9 h. et chaque soir à 2 h., à partir d'aujourd'hui à la Salle philharmonique, 30, quai St-Antoine.

Meetings

Les meetings auront lieu le soir à 8 h. 1/2 au Cirque Raney. Les portes seront ouvertes à partir de 7 h. 3/4.

Hôtels

Le secrétariat du Congrès se tient à la disposition des congressistes pour tous renseignements relatifs aux hôtels.

Banquet

Le grand banquet de clôture du Congrès qui réunira un grand nombre de membres antisémites et nationalistes du Parlement aura lieu dimanche 23 octobre à 6 heures du soir, sous la présidence d'Edouard Drumont.

Cartes

Hure de sauglier
Chapon de Bresse au gros sel
Brochet sauce mayonnaise
Filet mignon aux champignons
Petits pois au jambon
Boudinnoeux dorés à la broche
Salade de saison
Bombe Pôlé Nord
Fromage
Compote de fruits
Vins : Beaujolais, Champagne
Café et cognac

Première Journée

Hier, à 2 h. 1/2, s'est ouvert le troisième congrès national de la Démocratie chrétienne. Un grand nombre d'auditeurs étaient déjà réunis dans la Salle philharmonique, dont le nom seul semble un gage qu'entre les congressistes et les orateurs l'harmonie la plus intime ne doit cesser de régner.

L'abbé Gayraud, président, sur la poitrine duquel s'étale l'insigne de député, ouvre la séance par le discours suivant que nous reproduisons in-extenso :

Discours de l'abbé Gayraud

Messieurs,

S. S. Léon XIII, le « Pape des ouvriers », dans le discours si paternel et si affectueux pour la France qu'il a bien voulu adresser le 8 octobre au pèlerinage français, a prononcé au sujet de la démocratie des paroles dont la sagesse ne saurait être assez louée et dont la gravité, au milieu des circonstances présentes, n'échappe à personne. Après les avoir entendues, S. E. le cardinal Parocchi n'hésitait pas à déclarer à ces mêmes pèlerins que « la question d'une saine et légitime démocratie était désormais résolue ».

Pour nous, messieurs, qui nous faisons gloire du nom de démocrates, et dont le nom était jusqu'ici et restera peut-être encore suspect à plusieurs, ces paroles de Léon XIII, qui consacrent le nom et définissent les conditions de la Démocratie chrétienne, constituent un événement heureux et béni.

Et c'est avec bonheur et avec reconnaissance pour le grand Pontife que nous ouvrons ce 3^e Congrès national de la Démocratie chrétienne. (Applaudissements.)

Appelé à l'honneur d'en diriger les amicales discussions, ce m'est une vive joie de remercier M. Léon Harmel, celui dont Léon XIII lui-même, dans sa récente allocution au pèlerinage ouvrier français, a consacré le titre glorieux et cher de « Bon Père », de le remercier, dis-je, d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce Congrès. Vous savez, messieurs, en quels termes le Bon Père s'est exprimé à cette occasion dans une lettre publique qu'il adressait au directeur de la France Libre. Les paroles de ce grand chrétien et vrai démocrate ont ému tous les coeurs dévoués à la cause du peuple, qui est celle du Christ et de la Liberté. En votre nom, messieurs, je salue et je remercie le « Bon Père ». Et je vous propose de vous associer à la joie paternelle que son cœur vient d'éprouver par la nomination au grade de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand dont Léon XIII a honoré récemment le digne fils du « Bon Père », M. Félix Harmel. (Applaudissements.)

Nos remerciements, dès le début de cette première séance, doivent aller aussi vers le promoteur et vers les organisateurs de ce Congrès. Le doux et généreux enfant de la Savoie qui, parfois peut-être avec un ardeur bouillonnant et impétueux, mais toujours avec une foi vive et un désir véhément du bien, lutte dans cette région du Sud-Est, à la tête d'une petite troupe de jeunes et de vaillants, contre tous les ennemis de l'Eglise et de la France, notre cher Mouthon mérite nos applaudissements pour les soins donnés à la préparation de cette assemblée. (Applaudissements.)

Si nos travaux ont quelque importance et quelque fécondité, c'est à lui, messieurs, et à ses dévoués collaborateurs qu'il en faudra reporter premièrement...

Messieurs,

Le troisième Congrès de la Démocratie chrétienne ne peut ouvrir ses séances sans adresser ses acclamations d'amour, de reconnaissance, d'admiration et de dévouement à Celui qui aime d'être appelé le Pape des ouvriers, et que nous saluons aujourd'hui du titre de Pape de la Démocratie chrétienne. (Vifs applaudissements.)

Ecoutez, messieurs, les paroles que j'ai entendues naguère, avec quelle émotion, vous le devinez, dans la basilique de Saint Pierre :

« Le « Bon Père » disait : « La démocratie chrétienne, conçue et entendue dans son vrai sens catholique, peut bien rencontrer des adversaires qui ne la connaissent pas ; mais elle ramènera dans le sein de l'Eglise les foules que le socialisme révolutionnaire en aurait éloignées. »

C'est M. Léon Harmel qui proférait ces paroles, messieurs ; mais je savais que ces paroles le Pape les avait lui-même dites et qu'il lui plaisait de les entendre en public à la bouche du « Bon Père ». Ni le génie de Léon XIII ni son autorité ne s'effrayaient de cette apologie de la démocratie chrétienne.

A ce moment, messieurs, je me sentais fier d'être un démocrate chrétien ! (Applaudissements.)

Mais quelle ne fût pas ma joie, messieurs, lorsque, durant le discours du Saint Père, retentirent à mes oreilles ces paroles qui sont aussitôt gravées dans mon cœur :

« Si la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. » (Applaudissements.)

Et nous, messieurs, nous voulons que la démocratie française soit une démocratie chrétienne : nous voulons « qu'elle s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi », nous voulons « qu'elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions », nous voulons « qu'elle ne perde jamais de vue, dans la recherche des solutions sociales, les régies de la charité de J.-C. » ; nous voulons travailler à ce que le peuple de France comprenne ainsi la démocratie et l'organise d'après la foi de son baptême dans la justice et la fraternité ; et c'est pourquoi, messieurs, acceptant le fait politique et social de la démocratie et travaillant à la rendre chrétienne, nous nous faisons gloire du nom de démocrates chrétiens. (Vifs applaudissements.)

Et nous croyons, sur la parole du vicair de J.-C., que « la démocratie chrétienne donnera à notre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur ».

Il en est, messieurs, parmi les catholiques qui ne peuvent croire à la christianisation de notre démocratie et qui volontiers nous traitent d'esprits faux, peu clairvoyants, brouillons, révolutionnaires, socialistes. Pour ces hommes, d'ailleurs bien intentionnés, aimant le peuple et l'Eglise, capables de généreux sacrifices, instruits même des besoins de ce temps et partisans de larges réformes sociales, la démocratie française ne sera que démagogique ou césarienne, et l'on n'en doit rien espérer pour l'avenir de la patrie.

Qu'ils me permettent de leur dire avec S. E. le cardinal Parocchi : « Vous devez faire ce que saint Remy a fait avec Clovis, baptiser la démocratie et la rendre chrétienne. Pour réussir, vous n'avez qu'à suivre la sagesse de Notre Saint Père Léon XIII... Le jour où la France réalisera une démocratie chrétienne, elle n'aura rien à craindre ! »

Ainsi donc, messieurs, il est possible de baptiser, de christianiser la démocra-

Le vœu de M. l'abbé Gayraud est adopté par acclamations.

M. l'abbé Gayraud donna alors la parole à M. l'abbé Naudet pour un rapport sur la « Démocratie et les Démocrates chrétiens. »

Dans ce rapport d'un intérêt pratique considérable, d'une très belle forme littéraire et d'une puissante envolée philosophique, le brillant polémiste établit les idées maîtresses de la Démocratie chrétienne.

Sur quel principe, s'écrie l'orateur, repose la Démocratie chrétienne dont nous espérons substituer la forme et le régime aux vieilles formes et aux vieux régimes démocratiques ?

Pater noster, notre Père, est-il dit au commencement de la prière que le Christ Jésus nous a enseignée. C'est la notre principe générateur, à savoir la paternité divine ayant comme conséquence la fraternité humaine ; originairement nous sommes tous égaux. Mais l'homme n'est pas un être abstrait, une molécule quelconque jetée dans l'air et livrée à tous les hasards de la poussée du vent ; l'homme est un être social, ayant au milieu de la société qui l'a reçu, lors de sa naissance, une fonction plus ou moins déterminée selon les circonstances, mais réelle cependant.

Il faut donc considérer l'homme à la fois sous le point de vue et faire respecter à la fois ses droits de son être individuel et les droits de sa fonction. C'est là que gît cette égalité dont on nous reproche d'être les imprudents défenseurs ; égalité dans le respect, du aux droits de l'individu et aux droits de la fonction, l'un et l'autre devant être également protégés, à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

En résumé, il ne s'agit pas ici d'une égalité, mais d'une proportion entre les membres de la famille humaine, dans la protection donnée à chacun pour la défense de sa fonction. C'est là que gît cette égalité dont on nous reproche d'être les imprudents défenseurs ; égalité dans le respect, du aux droits de l'individu et aux droits de la fonction, l'un et l'autre devant être également protégés, à quelque catégorie qu'ils appartiennent.

Et cela nous les regardons comme essentiellement dû à la vertu de justice, que nous appelons la première des vertus sociales, car, sans elle, toute société n'est possible, les grandes institutions humaines, les tribunaux, les lois, les administrations publiques, ayant précisément pour but de rendre conforme à la justice les entreprises, les actes, les travaux et les démarches des citoyens et des peuples.

Sur cette thèse si lumineuse et si juste, le rapporteur établit toute la doctrine démocratique chrétienne ; nous pèlerinerons in-extenso dans notre compte rendu le rapport tout entier, car il est un document d'une importance de premier ordre et il nous est impossible de l'analyser, dans le cadre trop restreint de cette analyse.

M. le président remercie l'abbé Naudet de son intéressante et précieuse étude. Il demande qu'on en retienne surtout ceci que le socialisme ne sera vaincu que par la démocratie chrétienne.

Il ajoute que désormais les Congrès ne devront plus se borner à émettre des vœux, mais tendre à préparer des projets

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, M. de Aigu, rédacteur à la France Libre, tout en regrettant de ne pouvoir exposer la situation générale de la démocratie chrétienne, donne quelques détails sur l'organisation des sociétés coopératives de construction des Etats-Unis. Puis, après avoir examiné la situation de l'amélioration du logement ouvrier en France, il conclut en demandant aux démocrates chrétiens de favoriser de toutes leurs forces le développement des sociétés anonymes ou coopératives de logements économiques. (Nous renvoyons pour plus de développements à l'ouvrage qu'il va publier dans quelques jours sur ce sujet.)

M. l'abbé Naudet demande la parole sur cette question des logements ouvriers et il insiste sur leur moralité.

Abordant un ordre d'idées plus général, l'orateur, toujours attentivement écouté, montre combien les catholiques de notre époque ont dans leurs œuvres de bienfaisance peu souci du respect qu'on doit aux commandements de Dieu. Sous une forme très pittoresque qui fait sortir en relief son argumentation, il s'attache à montrer avec évidence que les hôpitaux ont quelque chose d'antisocial en ce sens qu'ils favorisent la tendance des familles où n'existe plus la notion du devoir à se débarrasser des parents infirmes et vieux.

« Pourquoi », s'écrie-t-il, au lieu de combler à la fondation d'un hospice, ne fournissez-vous pas à un vieillard infirme une pension qui versée à la famille, permettra à cette dernière de le soigner et le forcera à le bien soigner ? Ce n'est pas le reste au foyer, c'est la famille gardant son unité, c'est les petits enfants apprenant du vieillard les leçons de la vie, c'est toute la tradition de la famille chrétienne conservée ! »

Par un même raisonnement, l'orateur aboutit aux mêmes conclusions relatives aux orphelins et aux écoles gratuites.

Ces conclusions, découlant d'une argumentation extrêmement serrée font grande impression sur l'auditoire qui ne ménage pas à l'orateur ses sympathiques applaudissements.

Mais il se fait tard et le Président commence la recapitulation de cette première journée ; il résume rapidement l'esprit des divers rapports puis il donne lecture de plusieurs télégrammes de Jean Coulaud, annonçant son arrivée pour demain matin ; de Félix Moustier, l'auteur d'ouvrages très appréciés, envoyant ses félicitations des groupes d'études, du syndicat paroisial d'assurance du bétail, de la caisse rurale de Tintenciac (Bretagne).

Il annonce pour ce soir l'arrivée de notre ami Xavier de Magallon, pour demain celle du vaillant directeur de la Croix de l'Est, Dombrey-Schmitt, enfin celle de M. Simonet, président des diverses associations ouvrières de Paris, puis il propose à l'assemblée le vœu de clôture que voici :

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

Le Congrès eût le vœu que les catholiques, prêtres et laïcs, s'appliquent de plus en plus à...

(Drôme), en remplacement de M. Moulin, délégué.

Les électeurs du canton de Péron (Drôme), en remplacement de M. Mathieu, démissionnaire.

DIMINUTION DES FRAIS DE JUSTICE

Paris. — Le projet de loi sur la réforme du code de procédure que M. Sarrrien, garde des sceaux déposera à la rentrée de la Chambre, n'est que la réédition de la proposition qui fut déposée en 1894 et rapportée par M. Mougeot, proposition qui n'a pu être discutée à la dernière législature.

Ce projet a pour but d'accélérer les formalités de la procédure et de diminuer les frais de justice.

ENCORE BRISSON LE TERRIBLE

Paris. — Nous croyons savoir qu'au conseil des ministres d'hier matin, M. Henri Brisson, qui pense avoir à se plaindre de l'attitude de la police parisienne, au début de la dernière grève, a proposé le remplacement de M. Blanc, préfet de police par M. Vell Durand, ancien préfet du Nord, aujourd'hui conseiller d'Etat.

M. Brisson n'a pas eu satisfaction sur ce point.

RENTREE DU TSAR A SAINT-PETERSBOURG

Berlin. — L'empereur de Russie, de retour du Danemark, a traversé l'Allemagne la nuit dernière. Toutes les garnisons étaient minutieusement gardées par la police et les troupes.

LES TRAINS DE VITESSE

Paris. — Le ministre des travaux publics adresse aux compagnies de chemin de fer une circulaire les invitant à munir les trains de vitesse de longs parcours, de wagons de 2^e et surtout de 3^e classe, afin qu'en 1900 les trains de vitesse puissent être munis de wagons de toutes classes.

LA MISSION MARCHAND

Nos armements

Toulon. — On dit que M. Lockroy arrivera le 20, avançant la date de son départ.

Une grande activité règne dans le port. Dans les ateliers on travaille toute la nuit.

Plusieurs croiseurs ont reçu l'ordre de se tenir prêts. Officiers et soldats de toutes armes ont commencé à regagner leurs foyers.

Brest. — L'artillerie de marine prépare ses objets de campement. La 2^e batterie d'artillerie comprenant 80 hommes, sous les ordres du capitaine Radigue, part ce soir et va occuper le fort des Capucines, à l'entrée du goulet de Brest.

D'autres batteries partiront incessamment pour occuper d'autres forts du goulet. L'activité redouble dans les casernes.

Brest. — Le bruit court que des renforts vont arriver de Paris. Cette nouvelle cause une très vive émotion.

La caserne Pontanesque, abandonnée depuis longtemps par la marine, recevra une partie des troupes venant de Paris.

Dans les forts et batteries, toutes les pièces sont prêtes. Les magasins situés sous les rocs sont approvisionnés. Les gardiens des batteries ont reçu des instructions détaillées.

Une conférence, sorte de conseil de guerre à laquelle assistaient tous les chefs de service a eu lieu à la préfecture maritime.

Elle a duré très longtemps. Rien n'a transpiré de cette conférence, mais il est certain que deux bataillons d'infanterie de marine dépendant des 2^e et 6^e régiments casernés à Courbevoie vont quitter Paris d'ici peu de jours.

L'ordre est arrivé de renforcer la 2^e brigade et de faire occuper les forts et les batteries qui défendent Brest et la côte.

Il y a trois jours, une dépêche ministérielle est arrivée à la préfecture maritime demandant des renseignements sur les casernements des troupes d'infanterie de marine, et sur la quantité d'hommes qu'on pouvait y loger.

Cette dépêche fut communiquée au général Dods qui eut un long entretien avec ses colonels.

Cherbourg. — Un mouvement inusité se produit dans notre port. On embarque du matériel, des vivres, des munitions de guerre et du combustible sur les garde-côtes.

Envoi du rapport Marchand

Paris. — Les journaux anglais annoncent, dit la Liberté, que le capitaine Baraud a dû arriver au Caire avec le rapport du commandant Marchand. Ce document sera immédiatement envoyé en chiffres, par le télégraphe, au gouvernement français.

Bons offices de la Russie

Vienne. — On dit que le comte Mouraviev rendra visite au comte Goluchowski, après un séjour à Bruxelles. On n'attend à cette entrevue, qui aura lieu à la fin du mois, aucune signification politique.

Il n'en est pas de même de la visite du comte Mouraviev à Paris, qui démontrera la continuité des bonnes relations franco russes et l'on croit que le voyage du comte, qui a pour but les pourparlers au sujet de la conférence sur le désarmement, n'était pas étranger à la question de l'ashoda, au sujet de laquelle la Russie chercherait à exercer une influence médiatrice.

Si cet incident dégénérait en conflit sérieux, cela forcerait le cabinet de St-Petersbourg à prendre une attitude décisive et le moment est très opportun.

Précautions espagnoles

Madrid. — Dans l'éventualité d'une guerre franco-anglaise, et en présence de la tournure que prennent les événements de Fashoda, le gouvernement espagnol a donné des ordres pour que les garnisons de Tarifa et d'Algésiras, en Europe, et Ceuta, en Afrique, soient renforcées.

Les généraux Weyler et Oando, de concert avec le général inspecteur du génie, viennent d'arrêter un plan pour la construction de deux campements militaires comportant 30.000 hommes. Le premier campement sera établi entre Melilla et Ceuta, le second, entre Tarifa et Algésiras.

Le château del Morro, situé sur un rocher de Ceuta, en face de Gibraltar, a été renforcé de 12 canons de gros calibre.

La presse anglaise

Londres. — Le Daily Mail dit que le rapport du commandant Marchand sera publié d'ici quelques jours et alors on saura où l'on en est.

En attendant, il y a des raisons de croire que les nouvelles concernant l'activité navale de la France sont bien fondées.

Nous espérons, ajoute le journal, que tout sera préparé pour une mobilisation rapide.

Bien que nous désirions la paix, nous ne devons rien gâter par trop de confiance.

PAUVRES PRÉFETS!

M. Rivaud à Paris

Paris. — Mis en disponibilité, M. Rivaud, préfet du Rhône, a aussitôt, ainsi qu'on le sait, cessé ses fonctions et remis la direction de ses services à ses secrétaires généraux. Ce matin, il était à Paris.

Nous avons eu la bonne fortune de le rencontrer.

— Est-il vrai, lui avons-nous demandé, que vous ayez l'intention de rentrer dans le journalisme, comme l'annonce un de nos confrères ?

— C'est la première nouvelle, nous a répondu M. Rivaud. Je n'ai fait part à personne de mes intentions. J'arrive à peine à Paris et vous êtes le premier journaliste que j'y vois. A Lyon, hier soir, j'ai bien reçu trois de vos confrères, mais je ne leur ai fait aucune déclaration de ce genre. Pour le moment je n'ai rien à dire. Je ne veux rien dire. Donc, pas d'interview.

C'est sur ce mot que nous avons quitté l'ancien préfet du Rhône, que sa mise en disponibilité ne paraissait nullement affecter et qui n'avait rien perdu de cette amabilité qui l'avait rendu populaire à Lyon.

Le Mouvement préfectoral et la Presse

Paris. — Du Petit Bleu :

Pauvres préfets ! on est en vérité bien sévère et bien injuste.

Ils font les frais de nos divisions, de nos animosités, de nos rancunes. On les représente non plus comme des hommes de parti, puisqu'il ne suffit plus d'être un bon républicain pour échapper aux petites vengeances, mais comme des hommes de coterie. Cela pouvait être vrai autrefois, quand les cabinets avaient quelque durée, mais actuellement avec cette instabilité ministérielle, le préfet n'a plus de nuances.

Il n'est pas plus progressiste que radical, pas plus modéré qu'avancé. Il est neutre, il se ménage, il ne se compromet pas avec les groupes qui se disputent les sièges électoraux, il obéit fidèlement aux instructions de son ministre, qui n'a guère, d'ailleurs, le temps de lui en donner parce qu'il n'est pas sûr lui-même de son lendemain ; il n'est plus un homme politique, il est un fonctionnaire, qui administre au mieux les intérêts de ses administrés. A quoi bon, dès lors, le taquiner ?

De l'Eclair :

Pour qui connaît à la fois le monde politique et le personnel administratif, les décisions prises par le ministre de l'Intérieur ou ne s'expliquent pas ou ne s'expliquent que par la résolution bien arrêtée de se faire battre sur le terrain qu'il aura choisi.

Deux grands préfets sont tout d'abord frappés par M. Brisson : M. Rivaud, préfet du Rhône depuis de longues années, et M. Laurenceau qui tous les précédents ministères de M. Brisson s'accordaient à considérer comme l'un des tout premiers préfets de France.

Il a été parfois question du déplacement de M. Rivaud, mais on l'envoyait alors soit au gouvernement général de l'Algérie, soit à la préfecture de la Seine. Quant à M. Laurenceau, préfet du Nord, il semblait devoir être le successeur éventuel de M. Rivaud à Lyon.

Encore une fois, ce n'est pas nous qui apprécions les qualités de ces deux fonctionnaires, nous répliquons purement et simplement ce que nous avons entendu dire d'eux par d'anciens ministres ; et par les députés des départements qu'ils ont traversés. On comprend donc après cela l'effet déplorable produit par des révoications que l'on explique par le seul désir du ministère de donner satisfaction aux députés socialistes du Rhône et du Nord.

Du Gaulois :

On a pas oublié le bel élan avec lequel les conseils généraux, au cours de leur dernière session, ont tous, à de rares exceptions près, émis des vœux invitant le gouvernement à mettre un terme à l'agitation revisionniste et à faire respecter l'armée.

Des quatre-vingt-six préfets de la République, il s'en est trouvé un pour protester devant le conseil général de son département, contre le vœu patriotique que lui M. Héllitas, préfet de la Charente-Inférieure.

M. Brisson le nomme à Saint-Etienne, « première classe ». C'est la moralité du mouvement.

Dans le Soir, M. Gaston Pollonais s'exprime ainsi :

Du mouvement préfectoral signé in extenso par M. Henri Brisson, je détache les chassés-croisés suivants : MM. Rivaud et Laurenceau sont remerciés et M. Edgar Montell est nommé préfet.

Il est vrai que le ridicule tue, le cabinet Brisson a tout juste le temps de dicter ses dernières volontés à l'ouvrier du syndicat.

De la République Française (Robert Charly) :

Après quinze jours d'hésitation, le ministère a passé outre à l'avertissement qui lui avait été donné et comme le disait hier, en même temps que nous, la Liberté, il a consommé l'acte d'odieuse provocation, devant lequel il avait jusqu'ici reculé. Ce qui est fait est fait et ce qui est dit est dit.

Le cabinet Brisson n'a point voulu entendre cet avertissement ou, s'il l'a entendu, il prouve son absence de tous soucis du sort de ses propres créatures, comme celui des honnêtes fonctionnaires qui pourraient de sa main. L'assonade à sa responsabilité, bon-ne-nous à révéler.

Le mal qu'il fait sera bientôt et complètement réparé.

Nous lisons dans la Liberté :

« Le cabinet vient de faire son testament ». Tels sont les termes qu'a employés l'un des membres les plus jeunes du gouvernement, en annonçant à un de nos confrères que M. Brisson avait fait signer, au conseil des ministres, le fameux mouvement préfectoral qui, annoncé depuis si longtemps par les journaux d'extrême-gauche, avait été, par peur, ajourné sur l'ordre de M. Brisson.

L'Autorité dit :

La perle de ce mouvement, c'est la nomination du pornographe Edgar Montell, autour du roman satirique la Jambé, à la préfecture de la Creuse.

Si l'on en croyait certaines informations, le vieux secrétaire Montell serait un des promoteurs du faux coup d'Etat comploté par la bande Brisson. Voilà pourquoi on l'aurait nommé préfet.

Le Matin croit savoir que c'est sur l'intervention directe de M. Bourgeois, ami intime d'un ancien député radical du Nord, M. Dron, resté sur le carreau au dernier scrutin, qu'a été récemment décidée l'exécution de M. Laurenceau, préfet du Nord.

Le même journal ne croit pas que le parti radical se déclare satisfait du mouvement d'hier.

Il croit même que ce mouvement va provoquer, chez les radicaux, de nombreuses déceptions.

L'Affaire Dreyfus

LES DOSSIERS DE LA COUR

Paris. — S'est occupé de savoir quel était le dossier envoyé par le garde des sceaux à la cour de cassation.

On n'a pu légalement, dit le Temps, envoyer, et on n'a envoyé, en effet, croyons-nous, que les dossiers judiciaires, d'abord ceux de l'affaire Dreyfus en conseil de guerre, de l'affaire Esterhazy également en conseil de guerre ; Esterhazy Pays, instruction Bertheluis ; enfin l'interrogatoire du colonel Henry.

INTENTION PRÊTÉE A M. CAVAINO

Paris. — On ignore les ordres du jour que les auteurs de l'interpellation sur l'affaire Dreyfus présenteront comme conclusion du débat.

Le bruit court toutefois que M. Cavaino demanderait le dessaisissement de la cour de cassation. On ne dit pas quels moyens et en vertu de quelle loi.

LES PROCÈS DE M. PICQUART

Paris. — Aujourd'hui devait venir devant la 8^e chambre correctionnelle la série des procès intentés par le lieutenant-colonel Picquart contre divers gérants et directeurs de journaux, mais le tribunal a renvoyé à quatre semaines.

Le colonel Picquart n'avait pas été extrait du Cherche-Midi et n'assistait pas à l'audience.

POURSUITE PICQUART CONTRE LE « JOUR »

Paris. — Au début de l'audience de la 9^e (et non 8^e) chambre criminelle présidée par M. Roullau, l'huissier a appelé l'affaire de diffamation Picquart contre le Jour.

M. Jeannaire, secrétaire de M. Tezenas s'est présenté pour le Jour, M. Labori pour M. Picquart.

Au nom de M. Tezenas, M. Jeannaire a demandé le renvoi des débats de l'affaire à cinq semaines. Aussitôt M. Labori s'est levé et a déclaré :

Monsieur le président, le tribunal sait qu'il m'est absolument impossible malgré tous mes efforts, de communiquer avec le lieutenant-colonel Picquart. Dans ces conditions, la remise de l'affaire s'impose en effet, mais je ne puis accepter la remise à cinq semaines. Il me paraît impossible que la situation faite au lieutenant-colonel Picquart et qui n'est à mes yeux ni justifiée en fait, ni légale soit prolongée longtemps encore. Je demande donc au tribunal de fixer la date la plus prochaine possible. Le tribunal a renvoyé à trois semaines les débats de l'affaire.

ZOLA CHEZ LES SIENS

Le correspondant du Standard à Cologne télégraphie que M. Zola est arrivé dans cette ville hier matin. Il est chez lui en Allemagne.

CE QU'EN L'OMNIT

De la Liberté :

M. le conseiller Bard met la dernière main à son rapport et les débats sur la question de la révision de 1894 commenceront certainement la semaine prochaine devant la chambre criminelle de la cour de cassation. Nous croyons pouvoir, d'après des renseignements puisés à différentes sources également authentiques, préciser la question soumise à la haute cour et le fait nouveau sur lequel repose la procédure de révision.

Contrairement à l'opinion qui a eu cours jusqu'ici le faux commis et avoué par le colonel Henry ne joue un rôle que tout à fait secondaire dans la procédure de révision encore qu'il ait déterminé la mise en mouvement de l'action judiciaire.

Le fait nouveau sur lequel est basé la procédure en cours n'est pas le faux Henry mais bien la présomption et aujourd'hui la certitude que le bordereau, l'unique pièce à conviction sur laquelle Dreyfus a été judiciairement et légalement condamné, n'est pas de sa main écrite.

On sait que ce bordereau a été l'objet de l'instruction du procès de 1894 soumise à cinq experts dont trois déclarèrent qu'il était de l'écriture de Dreyfus. Or il existe dans l'un des dossiers transmis à M. le procureur général Manau, et actuellement entre les mains de M. le conseiller Bard une pièce de laquelle il résulte par remploiement que le bordereau est non pas de l'écriture de Dreyfus mais bien de l'écriture d'Esterhazy.

Cette pièce est un brouillon de lettre, dont le commandant Esterhazy s'est vu concéder l'auteur, mais dont il a refusé de faire connaître le destinataire et dans la lettre il déclare que si son correspondant n'est pas sûr de ses experts, il sera forcé de reconnaître que le bordereau a été dicté sur son écriture.

Cette déclaration implègerait les conclusions des trois experts sur lesquelles s'appuyait seule judiciairement la condamnation de Dreyfus en 1894, et comme les conditions dans lesquelles elle a été faite et la personnalité du destinataire, très

probablement le colonel du Paly de Clam, ne permettent pas de doute de son authenticité, on croit que la cour de cassation ne pourra faire autrement que de prononcer la révision du procès de 1894. Mais, ainsi que nous avons déjà dit, il est probable que la Chambre criminelle de la cour suprême, ne se bornera pas à statuer seulement sur les pièces qui lui ont été transmises et qu'elle réclamera pour son enquête toutes les pièces et tous les dossiers se rapportant à l'affaire Dreyfus qui n'ont pas été communiqués à M. le procureur général Manau et à M. le conseiller-rapporteur Bard.

Il paraît également qu'elle entendrait des témoins, notamment le colonel Picquart pour lui demander des explications sur un mémoire qu'il a adressé au garde des sceaux et que celui-ci a transmis avec le reste du dossier à la cour de cassation.

LES ASSASSINS DE MORÈS

Saône. — Le juge d'instruction a remis, hier au Parquet, le dossier de l'affaire Morès. Je puis affirmer que la participation à l'assassinat des Tourangs actuellement détenus n'est nettement démontrée.

Le dossier sera transmis sans retard à la chambre des mises en accusation et, si cette dernière fait diligence, l'affaire pourra venir aux assises de novembre.

LES TROUBLES DE CRÈTE

Musulmans pendus à Candie

Candie. — Sept musulmans condamnés à la peine de mort par la cour martiale anglaise ont été pendus aujourd'hui à Candie, trois pour le meurtre de deux soldats anglais en dehors de la ville, et les autres pour le meurtre de malades en traitement à l'hôpital anglais.

Cette exécution a causé une profonde impression sur la population musulmane, et il est clair que les Crétois, qui commettent si facilement des meurtres, éprouveront maintenant une grande crainte de la peine de mort.

Au dernier moment, le gouvernement turc a protesté contre l'exécution de la sentence, sous prétexte qu'il désirait en référer à Constantinople ; mais les autorités anglaises se sont refusées à admettre son intervention.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

On demande des compensations

St-Petersbourg. — Le Nouveau Temps met le public en garde contre les exagérations probables des différents épisodes du voyage de l'empereur Guillaume, qui n'obtiendra probablement pas les résultats politiques qu'il espère.

Il va provoquer, du reste, très prochainement, une conférence qui, mettant en présence M. Alfred Picard et les représentants de deux sociétés, permettra d'étudier une solution donnant satisfaction aux doléances légitimes des artistes.

LA GRÈVE PARISIENNE

La fin de la grève

Devant l'abandon presque successif de la grève par toutes les corporations, le comité central a jugé qu'il n'avait plus aucune raison d'être et qu'en conséquence, le comité serait dissous à partir de samedi.

Les corporations du bâtiment, les unes après les autres, reprennent le travail. Il ne reste plus véritablement en grève que les plombiers, les couvreurs, les zingeurs et les menuisiers.

Les parqueteurs ont regagné leurs ateliers. Les grévistes peintres sont de moins en moins nombreux.

Hier soir, au lieu de la réunion privée de la Fédération des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac de France (section du Gros-Cailion).

Six cents personnes assistaient à la réunion. Plusieurs orateurs ont pris la parole au sujet des revendications demandées par la corporation.

Des délégués ont été nommés ensuite pour le Congrès de la Fédération des tabacs qui doit avoir lieu du 2 au 6 novembre à la Bourse du Travail. Les délégués seront chargés dans ce congrès de proposer la corporation des ouvriers et ouvrières de France la grève générale, seul moyen d'obtenir gain de cause.

Un ordre du jour dans ce sens a été adopté.

Départ des troupes

Paris. — Le 51^e de ligne a quitté Paris ce matin par la gare du Nord, rejoignant son régiment de Beauvais.

Le 51^e était occupé, avec d'autres régiments, à la garde des chantiers.

Un sténographe

Paris. — Cette nuit, vers 3 heures, deux fils servant à la transmission des signaux ont été coupés sur la ligne du Nord, entre les stations de Saint-Germain et Montmorency. Grâce à la surveillance établie tout accident a pu être évité.

Le commissaire spécial de la gare Paris-Nord a ouvert une enquête pour la recherche du ou des coupables.

Le Voyage de M. Lockroy

Mers-el-Kébir. — M. Lockroy est arrivé à Mers-el-Kébir ce matin à 9 heures, venant de Djérba, après une traversée de 64 heures.

Dans la matinée du 18, un vent d'ouest très fort commença à s'élever. La mer grossit et, depuis Alger devant lequel le Fort-Hau passait vers 4 heures, la traversée a été pénible. Les lames couvraient l'avant du croiseur qui se comporta très bien à la mer et a maintenu sa vitesse de 15 nœuds sans incident.

M. Revoll, les généraux Delambre et Bruet sont également à bord, ainsi que le commandant Darnies, chef du cabinet militaire, et M. Guinac, directeur du cabinet du ministère.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Berlin. — Déjà avant le départ de l'empereur pour la Palestine, on avait envisagé la question d'établir une régence. Un journal qui reçoit souvent des insinuations officieuses, la Strassburger Post, affirme que sur le désir formel de l'empereur, le grand duc de Bade s'est engagé à intervenir si pendant l'absence de l'empereur certaines mesures devenaient nécessaires.

En effet, le prince impérial étant grand et le prince Henri en Chine, le grand duc de Bade paraissait désigné pour exercer les prérogatives de la régence.

La Gazette affirme que les formes dans lesquelles s'exerceraient cette régence sont tenues secrètes.

fera sensation et il est par conséquent désirable que le gouvernement donne des explications.

TURQUIE

Constantinople. — La Porte vient de faire parvenir aux ambassadeurs de puissances une note réclamant la suppression des bureaux de poste étrangers qui fonctionnent en Turquie.

On assure dans les cercles diplomatiques que les puissances refuseront catégoriquement d'accéder à la demande de la Porte en faisant valoir que le service est mal assuré par les fonctionnaires turcs.

ESPAGNE

Madrid. — La Gaceta publie un décret sur pendant l'abrogation de l'ordre royal récemment publié et en vertu duquel un certificat d'origine est exigé pour chaque colis postal formant un envoi ou une fraction d'envoi commercial.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres. — Les Chambres ont voté en séance secrète une augmentation sur les droits d'importation jusqu'au 1^{er} janvier prochain.

GUERRE & MARINE

Promotion retardée

Nous avons annoncé qu'une promotion complémentaire de généraux était arrêtée et signée au ministère de la guerre. Elle n'attendait plus que la signature du président de la République en conseil des ministres.

Les conseils se sont succédés ; et ces nominations, dont plus d'une est connue des initiés, n'ont pas encore été soumises par le ministre de la guerre au visa présidentiel.

On se demande, dans le monde militaire, si des questions de personnes inattendues sont venues à la traversée de ce mouvement, d'ailleurs limité à quelques choix ; ou si la politique n'aurait pas, par hasard, quelque chose à voir dans l'incident.

Nouvelles Diverses

L'Exposition de 1900

Paris. — M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique a reçu ce matin les comités de la société des Artistes français et de la société nationale des Beaux-Arts, qui ont appelé son attention sur l'insuffisance de l'emplacement mis à leur disposition au palais du Champ de Mars pour y organiser leurs Salons de 1900. Le ministre a promis d'examiner avec le plus grand soin la situation qui lui était exposée.

Il va provoquer, du reste, très prochainement, une conférence qui, mettant en présence M. Alfred Picard et les représentants de deux sociétés, permettra d'étudier une solution donnant satisfaction aux doléances légitimes des artistes.

Grève de mineurs

Lens. — La grève continue dans les mines de Liévin. Les grévistes ont appelé le député Basly par dépêche. Une réunion a lieu ce soir. Le nombre des mineurs qui manquent à la descente ce matin est de 195 soit 50 de plus qu'hier.

Un fils de roi à Saint-Cyr

Le jeune Abdou-Lah, fils d'Amadou, ancien roi déposé du Soudan, qui vient de terminer ses études au lycée Janson de Sully, entre à Saint-Cyr.

Au bout de deux années d'école, il pourra être promu sous-lieutenant au titre étranger.

La décision ministérielle par laquelle il est autorisé à suivre les cours de notre école spéciale militaire vient de lui être notifiée en même temps que paraissait la liste des nouveaux élèves de Saint-Cyr.

Elle lui a causé une grande joie, car dès son adoption par la France, Abdou-Lah, qui s'est toujours montré très intelligent, très studieux et très dévoué à sa nouvelle patrie, avait manifesté le désir de devenir officier français.

Ajoutons que le fils d'Amadou n'est pas le seul « colonial » de marque auquel l'Etat français s'intéresse : les Facultés de droit et de médecine de Paris, Montpellier et Bordeaux comptent, en effet, cette année, un nombre de leurs étudiants, plusieurs fils d'Honneurs de Madagascar.

Petites Nouvelles

Paris. — Le ministre des travaux publics a reçu ce matin le bureau de la société des conducteurs et contrôleurs des ponts et chaussées et des mines qui venant l'inviter à présider leur banquet annuel, le 19 novembre. M. Godin a accepté l'invitation.

Paris. — Le ministre de Danemark est rentré ce matin à Paris. Il en est de même de la mission française qui a été envoyée aux obsèques de la reine de Danemark.

Paris. — Le comte Bourboulo, maître des cérémonies à la cour de Bulgarie, est arrivé hier soir à Paris.

Paris. — Le contre-amiral de Slane a été admis par décision de ce jour dans la 2^e section de l'état-major général de l'armée navale.

Armements au port de Toulon

Alerte. — Emballament. — Le retour de l'amiral Fournier. — En rade. — La question crétoise. — Que devient M. Lockroy ?

(Dépêche de notre

Blandin. Le feu venait de se communi- quer à un réceptacle dans lequel on faisait fondre du goudron et de là avait gagné les boiseries.

Quand les pompiers arrivèrent tout danger était conjuré.

Noyade. — Dans l'après-midi d'hier un vieillard de 72 ans, M. Valensot, est tombé accidentellement dans la Saône en face de Collonges.

Malgré les secours pressés des témoins de l'accident, le corps du malheureux n'a pu être retiré qu'après une dernière séance de recherches.

Mais il était trop tard, le malheureux ne présentait plus signe de vie.

Bataillon. — Hier, à 3 h. 1/2, un inconnu se présentant dans un café, 35, quai de Solignac, porteur d'une facture à l'adresse du patron de l'établissement. Ce dernier se refusant à payer, une violente discussion s'engagea comme suite inévitable; après quelques minutes les coups et lorsqu'on put séparer les deux combattants ils avaient la figure en sang.

Collision. — Hier, à 3 h. 1/2, le tramway à vapeur de Monplaisir a renversé la voiture du sieur Bonnet, blanchisseur à Craponne. La femme Bonnet, projetée sur le sol, a été relevée avec de légères contusions.

Chats enragés. — Deux chats présentant tous les symptômes de la rage ont été abattus dans la matinée, l'un au numéro 33 de la rue Montesquieu, l'autre rue Lanterne.

Les Soutiens de la Vieillesse. — Cette Société donnait son 10^e grand concert annuel suivi de bal, le dimanche 16 octobre salle des fêtes de l'Horloge, cours Lafayette, 145.

Le concert qui commença la fête a été très applaudi, il était donné avec le brillant concours d'artistes en renom de nos contrées lyonnaises et de la région, tels que Mmes Dusserré, Guyon, Bagny et MM. Ballandras, Chapis, Billon, Barriquant, Bagny, etc., ainsi que de la société musicale des Câbles électriques qui a obtenu un très grand succès.

Une quête très fructueuse a été faite au profit de l'œuvre par deux charmantes demoiselles. Le bal qui a suivi le concert a été très animé et a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

MM. Bjorn, président, Rocheite et Mollier, vice-présidents, Terrillon, trésorier, Servant, secrétaire, ainsi que tout le bureau et la commission de la fête remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur prêter à la réussite de la fête sans oublier la tombola lyonnaise.

Le tirage de la tombola aura lieu le dimanche 23 octobre à 2 heures, café Emery, rue Lanterne, 1, angle du passage des Terraux.

Les lots pourront être retirés à partir du mercredi 27 octobre.

Précocité veleur. — On a arrêté hier pour vol et abus de confiance le nommé Chevalier Julien, âgé de 14 ans, domicilié 16, place de la Trinité.

Grand Théâtre. — Aujourd'hui, Hamlet, par le théâtre de M. Mondaut, qui vient pendant quatre années consécutives d'obtenir les plus brillants succès à l'Opéra-Comique. Le bel opéra d'André Thomas n'a pu aussi être représenté sur l'affiche du Grand-Théâtre depuis son départ. Les deux autres opéras laissés dans ce rôle un ineffable souvenir.

Départ. Faust. La location est ouverte pour ces deux représentations.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, à 8 h. 1/2, troisième représentation de La Dindon. On commencera par Amour et Piano, du même auteur.

Franchement : Ruy-Bias. A l'étude : Faust et Les Pirates de la Saône, Le Nouveau Jeu, le grand succès actuel du théâtre des Variétés, à Paris.

Bureau de location tous les jours de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

Scolés des Tireurs du Rhône. — Voici les principaux résultats de la séance de l'école de tir du 16 octobre :

1^{re} catégorie, 300 m. au fusil Lebel : Collongat, Prat, des Excursionnistes de Lyon ; Besnon, des Excursionnistes ; Basseville, des Excursionnistes ; Courtieu.

Au fusil Gras : Basseville, Bertholon, des Touristes Lyonnais ; Prat, Besnon, Collongat.

2^e catégorie, 200 m. au fusil Lebel : Baud, des Excursionnistes ; Courtieu, Colet, Oudet, Rovato, des Touristes Lyonnais.

Au fusil Gras : Baud, Roset, Colet, Monod, Vallin.

3^e catégorie, tir réduit : Devreux, Martmond, Subtil, Béraud.

Aux employés de commerce, de banque et d'industrie de Lyon. — Le conseil d'administration de l'Union fraternelle s'est réuni hier soir, à 8 heures, au siège social, 25, rue de la République, à l'occasion de l'exposition de Dijon.

Le président a lu un rapport sur l'ensemble de son mandat et à son président pour l'ensemble de son mandat, cette consécration démontre la bonne marche de la Société.

Il rappelle aussi à ses adhérents sans employer d'autres camarades qui ont des séries de billets à régler au trésorier de se rendre à la réunion de vendredi, 21 courant, au siège. Le tirage de la tombola est définitivement fixé au 6 novembre.

Les conférences d'hiver sont en bonne voie d'organisation, elles seront très attrayantes et seront certainement suivies par toutes les familles.

Permanence et renseignements, au siège, 83, rue de la République, les lundi, mercredi, vendredi, de 9 à 10 heures du soir, ou par lettre.

Villefranche. — Suicide. — Mercredi matin, les voisins de Mme Bookisch, garde-malade, inquiets de ne pas la voir sortir, ouvrirent sa porte et la trouvèrent pendue au crochet d'une suspension.

La mort remonta à plusieurs heures, d'après les constatations médico-légales.

On attribue ce suicide à des ennuis et aussi à la misère.

Inauguration. — Dimanche matin aura lieu au cimetière de notre ville l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Villefranche morts aux colonies.

Cette importante cérémonie sera précédée d'une messe qui aura lieu à 10 heures à Notre-Dame des Marais.

Evitez les maladies, prenez l'Dépurateur radical de l'Elephant, 6, r. St-Côme. Consultations gratuites.

Contre Toux, Rhumes, Oppressions : Sirop pectoral Antispasmodique du SERPENT, 33, rue Lanterne.

GENTIANE FRANÇAISE APÉRITIF HORS PAIR rue Lanterne.

Les Mineurs de la Loire

La Fédération des chambres syndicales des ouvriers mineurs du département de la Loire vient d'adresser la lettre suivante aux directeurs des mines de Saint-Etienne :

Dans sa séance du 16 courant, le comité fédéral des ouvriers mineurs du département de la Loire a délibéré : considérant la hausse sensible des prix de la houille, hausse qui se produit d'une façon générale et continue, sans, pour cela, que la tâche imposée aux ouvriers mineurs du bassin de la Loire ait subi la moindre diminution, que les exploitants sont plutôt au contraire portés à l'augmenter; considérant qu'étant donné cet état de choses, la production houillère du bassin doit plutôt augmenter, et conséquemment, les bénéfices aussi; considérant que les ouvriers mineurs sont un des facteurs de cette production et que, comme tels, ils doivent, dans une certaine mesure, bénéficier de la hausse de leurs produits ;

En conséquence, le comité fédéral, au nom des mineurs, demande à MM. les directeurs des diverses exploitations de Saint-Etienne l'augmentation suivante :

1^o Pour tous les piqueurs un minimum de 6 fr. par jour ;

2^o Pour tous les journaliers, y compris ceux de l'extérieur, une augmentation de 50 centimes ;

Déclare qu'il attendra la réponse de ces messieurs au siège social jusqu'à samedi 22 courant. Passé ce délai, il se verra dans l'obligation de recourir à d'autres moyens. Dans l'espoir que MM. les directeurs apprécieront la justice et le bon fond de nos réclamations et voudront bien y répondre, nous sommes et restons, messieurs, vos dévoués collaborateurs.

UN VIEUX MARIN guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toute maladie causée par VIEUX BRAS SAÏNTE, Dartres, Gonorrhées, Rhumatismes, Asthme, Bronchites, Gastrite, Anémie, Goutte, Maladies secrètes, etc. Ecrire : L. Gorvat, 46, rue de la République, Lyon. Réponse explicative. Brochure gratis.

Dernière Heure

L'Argentine et le Vatican

Rome. — On annonce au Vatican que des ouvertures reçues de Buenos-Ayres font prévoir le prochain rétablissement des relations diplomatiques entre la République Argentine et le Vatican.

Dîner diplomatique

Paris. — Le président de la République et Mme Faure ont offert ce soir un dîner à S. E. le comte Mouraviev.

Mme Faure avait à sa droite M. Brisson et à sa gauche M. Sarrien.

Le président de la République avait à sa droite le comte Mouraviev, et à sa gauche le prince Orousoff.

Parmi les nombreux invités remarqués MM. Deschanel, tous les ministres, à l'exception de MM. Lockroy, Lannes de Montbré, L. Hanotaux, Ribot, de Freycinet, Berthelot, Goblet, Daveluy et Frotiers, anciens ministres des affaires étrangères, les membres de l'ambassade de

Russie, le général Zurinden, les préfets de la Seine et de police, le président du conseil municipal, le directeur de l'Exposition, le haut personnel des affaires étrangères et les officiers de la maison militaire du président de la République.

Le naufrage du « Mohégan »

Londres. — Le nombre des corps retrouvés sur les lieux de la catastrophe du Mohégan, au cours des recherches faites la nuit dernière, a été de 34, parmi lesquels 12 passagers et 22 marins de l'équipage.

Comme 50 personnes de l'équipage et des passagers ont été sauvées, il reste encore, en défalquant le nombre de corps retirés la nuit dernière, à continuer les funèbres recherches pour 72 corps.

La cause exacte de la catastrophe n'a pas encore été élucidée. Il est aujourd'hui certain que le sinistre ne provient pas d'un accident à la machine. L'enquête continue.

Au tableau d'avancement

Paris. — Ont été inscrits d'office pour faits de guerre au Soudan, à la suite du tableau de concours de la Légion d'honneur de 1898, pour la croix d'officier, le chef de bataillon de Lagraignes ; pour le croix de chevalier, le capitaine Baden.

Les événements d'Éthiopie

Paris. — On annonce que Méhélik n'est pas partisan des hostilités. Il se contenterait d'une protestation de soumission et de dévouement pour terminer provisoirement le conflit avec Magansaï.

Kitchener poissonnier honoraire

Londres. — Le sirdar Kitchener a accepté le titre qui lui a été offert par télégramme de membre d'honneur de l'antique corporation des marchands de poissons de Londres.

Au conseil général d'Alger

Alger. — Le conseil général a discuté le vœu de M. Jérenté relatif à la question des étrangers avec un amendement de M. Admiral demandant qu'il soit procédé à la révision du sénatus consulte de 1885 et que l'Algérie soit placée comme la France au sujet de la résidence imposée aux étrangers par la naturalisation et sous le joug de l'article de la loi de 1885, (article 1^{er}).

Le conseil a voté une subvention de 200 fr. pour le comité algérien constitué à l'effet d'offrir une épee d'honneur au commandant Marchand.

La séance a été close aux cris de : « Vive la République ! A bas les Juifs ! Vive la sociale ! »

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

Heur et malheur

Constantinople. — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne n'ont pu habiter la chambre à coucher qui leur était réservée dans le palais bâti spécialement pour les recevoir, en raison que le mur n'était pas sec. Les souverains ont dû coucher dans le pavillon attenant où ils avaient déjà logé lors de leur première visite, il y a deux ans.

Les appartements du palais sont vraiment merveilleux. La construction en a coûté 25 000 livres turques et l'aménagement intérieur 30 000.

Le préfet de Constantinople a été reçu par les souverains. Il leur a offert un joli vase d'or et un autre vase en argent, afin de leur témoigner la satisfaction de la population de la ville de leur visite.

Le futur message de M. Félix Faure

Paris. — On s'attend, dit le Courrier du Soir dans le monde politique à la publication d'un message de M. Félix Faure au moment de la rentrée des Chambres.

On dit que le président de la République reconnaîtrait que de réelles exigences découlent à cet égard, de la situation actuelle et que d'autre part, il se montrerait sensible aux reproches qui lui ont été quelquefois adressés à tort ou à raison de son trop intéresser à son moins en apparence des questions qui doivent s'imposer à l'attention du premier magistrat du pays. Pour ces diverses considérations, on ne s'étonnerait pas qu'il désire exposer son sentiment par voie de message sur les graves sujets présentement à l'ordre du jour. Il pourrait le faire, estime-t-on, sans porter atteinte à son irresponsabilité, puisque le document dont lecture serait donnée aux Chambres aurait reçu au préalable, comme il convient, l'approbation du conseil des ministres qui couvrirait ainsi le président, en affirmant du même coup sa complète

solidarité avec lui, ce qui permettrait à cette importante manifestation de se produire sur le terrain de la parfaite vérité constitutionnelle et parlementaire.

LA GRÈVE PARISIENNE

La démission du syndicat

Paris. — A la suite de la décision des sections qui, contrairement à la décision du congrès, n'ont pas suivi la grève décidée par le conseil d'administration du syndicat des charbonniers de fer, celui-ci vient de donner sa démission et a décidé de réunir le congrès à bref délai.

En attendant le congrès, le conseil d'administration démissionnaire expédie les affaires courantes.

A la Bourse du Travail

Paris. — Les plombiers, couvreurs, zinciers, se sont réunis ce soir à 8 heures, à la Bourse du Travail et paraissent décidés à continuer la grève.

Les grévistes ont organisé des patrouilles de débouchage qui fonctionnent avec succès et grâce auxquelles leur nombre augmente tous les jours.

La réunion, des plus calmes, s'est terminée par le vote d'un ordre du jour engageant les corporations à la lutte à outrance jusqu'à complet gain de cause.

En Italie

Persécution projetées

Rome. — L'Ossequatore Romano publie un article contre les projets maçonniques du général Pelloux, à qui il attribue l'intention d'entreprendre une lutte acharnée contre les associations catholiques qui sont au nombre de 1 500 dans la péninsule.

Manifestations communistes

Palerme. — Les cultivateurs du bourg de Saba-Paruta (province de Palerme) ont reconnu hier leurs manifestations communistes en faveur du partage des terres.

Reveillés la nuit dernière à son de trompe et de cors par les promoteurs de l'association, les paysans, au nombre d'un millier, se rassemblèrent sur la place centrale du bourg au cri de : « Vive le partage des terres communales ! Nous voulons des terres ! »

A lors ils se rendirent sur les terrains communaux de Saba-Paruta et ils commencèrent incontinent le partage. Les autorités arrivées sur les lieux les empêchèrent de disperser. Les paysans refusèrent énergiquement d'abandonner les terrains communaux et force fut à la municipalité et au préfet de Palerme de céder pour éviter tout conflit avec la troupe. Les paysans sont restés maîtres de la place.

LA MISSION MARCHAND

La mobilisation

Paris. — Plusieurs journaux ont publié une note aux termes de laquelle M. Félix Faure aurait demandé à l'amiral Cuvelier de Cuverville, chef de bataillon major de la marine, des propositions au sujet du désarmement de plusieurs cuirassés.

C'est à la suite de cette entrevue, disait la note, qu'il fut enjoint à l'amiral Cuvelier de rallier immédiatement l'opinion et de mettre en état les cuirassés en question. De là les bruits qui ont couru d'une mobilisation de l'escadre d'évolution.

Nous sommes autorisés à déclarer que ces allégations sont inexactes.

Le ministre de la marine poursuit, d'accord avec l'état-major général, une organisation nouvelle de nos escadres et le plan adopté est actuellement en cours d'exécution.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 19 Octobre 1898

La clôture de Paris ne laissait pas présenter une Bourse aussi lourde que celle de ce jour.

Le début a été assez animé, mais peu à peu des offres de l'arbitrage, les cours se sont dérobés, et l'on a fini au plus bas. Pour expliquer ce recul, on a parlé d'une nouvelle dévaluation probable de l'escompte à Londres, et peut-être à Paris, on a murmuré également que la hausse en activité de quelques courasses devait se rattacher à Fachoda. On oublie en ceci qu'une chose, c'est que le rapport du commandant Marchand n'est pas encore parvenu, et que toute décision à intervenir ne sera prise que postérieurement.

Dans ces conditions, il ne faut voir dans le tassement d'aujourd'hui, qu'un peu de mauvaise humeur, provoqué par ces diverses causes et l'approche de la rentrée des Chambres.

3 0/0, 102 20, 102 15. Extérieure, 42 85, 42 80 et 42 45/100. Italien, 102 50, 102 50. Turc, 22 60, 22 55. Les paroles prononcées par Guillaume II à

Lundi 24, Mardi 25, Mercredi 26 Octobre A l'Occasion de leur 2^{ME} ANNIVERSAIRE LES GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS E. SINEUX & C^{IE} ont l'honneur et le plaisir d'informer leur nombreuse clientèle que dans le but de la remercier de la confiance qu'elle n'a cessé de leur témoigner depuis deux ans, ils offriront pendant ces trois journées et à tout acheteur plus de 15.000 Francs de PRIMES d'une très grande valeur et comme il n'en aura jamais été donné par aucun grand magasin. Nous en publierons la nomenclature dans les journaux de Dimanche matin, 23 Octobre. Le même jour nous exposerons ces Primes dans nos étalages.

Spectacles & Concerts GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, Hamlet. Bureau de location, 7 h. 1/2, rideau 8 h. THÉÂTRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui, à 8 h. 1/2, Le Dindon, comédie en 3 actes de G. Feytaud. MUSIQUE MILITAIRE. — Musique de Bellecour. Tous les jours, de 2 à 4 heures du soir, concert par les musiques de la garnison. CHAMBRENNIÈRES-LES-BAINS. — Saison thermale du 1^{er} mai au 30 octobre. Etablissement thermal de premier ordre. Vastes piscines de natation.

M. LÉON ORCEL enseignement de la HARPE CHROMATIQUE PLEYEL M. ORCEL fera un cours à la Maison MORETTON et Cie, place des Jacobins, 9, à partir du 17 octobre. (Réception le jeudi, de 2 à 3 h.).

PH. GOBERT, Lyon Magasin, 133, avenue de Saxe Ateliers et entrepôt, 5, boul. des Casernes UNIQUE DÉPÔT POUR LA RÉGION LYONNAISE du seul et véritable CALORIFÈRE IRLANDAIS à feu visible et continué par mobile de MM. MUSGRAVE & C^o, de Belfast (Irlande) Médaille d'or, Exposition Universelle, Paris 1889 Poésies à grand tirage, le « Crown », le « Radior », le « Sir Franklin », poésies au bois le « Star », le « Matchless », le « Kirwood », le poète américain « Le Phare », etc. CALORIFÈRES DE CAVE, SYSTÈME MUSGRAVE Fourneaux de cuisine maçonnés ou portatifs Installation au dehors. — Références de 1^{er} ordre. Catalogues et prix courant sur demande.

ÉTAT CIVIL DE LYON FUNÉRAIRES DU 20 OCTOBRE 1898 Premier arrondissement. — Janquy Jeanne, concubine, 80 ans, rue Pouteau, 2, 3 h. Deuxième arrondissement. — Barras Marie 38 ans, rue de Jarente, 6, 1 h. Bouillet Gabriel, concubine, 71 ans, Gaillebaut, 3, 12 h. — Ep. Hugonnet, 45 ans, Hôtel Dieu, 1, 3 h. Troisième arrondissement. — Vve Jaymet, 78 ans, rue Besson Basse, 31, 1 h. — Ep. Jeanin, 20 ans, ch. de la Roche aux Feuillants, 24, 1 h. — Vve Pacatin, 56 ans, rue Croix-Jordan, 35, 1 h. — Chavolot Julien, passementier, 27 ans, rue de la Batre, 3, 12 h. Quatrième arrondissement. — Néant. Cinquième arrondissement. — Auguste Fras, 1^{er} bureau, 32 ans, Antiquaille, 1, 2 h. — Fleury Mirard, concubine en chausseries, 20 ans, Antiquaille, 1, midi. Sixième arrondissement. — Emille Banette, ouvrière maçon, 20 ans, rue Garibaldi, 132, 1, 9 h. — Epoux Béraudier, née Marie Charney, gilette, 25 ans, rue Moncey, 194, 1 h. — Veuve Wargnier, née Marie Attavay, dévideuse, 45 ans, rue Louis-Blanc, 54, 1, 3 heures.

CHOCOLAT CÉRÉALE Institution d'Hygiène au GOUT DÉLICIEUX AU GOUT Le Seul qui n'échauffe pas IMMENSE SUCCÈS ! DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON. Le Gérant : A. MICHAEL. Impr. de la France Libre, 35, r. Condé, Lyon J.-B. BALLEL, Directeur.

BULLETIN DE LA « FRANCE LIBRE » du 20 octobre 1898 — 33 — UNE VEUVE Millionnaire PAR CH. D'AMERICHAULT Elle s'arrêta, effrayée de voir que je ne disais rien et croyant que tout était perdu. C'est que j'étais littéralement de colère, d'angoisse peut-être. L'ennui, le combat-pour-la-vie, Pas de sensibilité s'entrebatent en un galop infernal. Me gorge se desserra. On m'avait fait un si bizarre esprit que ma première pensée, au lieu de songer à rassurer cette pauvre femme, me poussa à chercher du papier et de l'encre pour recueillir de mes cotères M. Desostoux et son club. Il n'y avait pas d'encreur. Je cherchai tout, cette fois : l'héroïsme atteignait la température des oranges : je pris la main d'Argentine. — Soyez tranquille. Avant — j'allais dire cent ans, je me repris sagement — avait trois ans, on ne vous demandera rien. Elle me balsa la main avec une façon tellement imprégnée de reconnaissance que j'oubliai tout. Je me surpris d'héroïsme, je me plongeai dans le martyre, et j'eus l'effroyable imprudence de dire : — Oui, nous arrangerons tout pour le bien. J'irai vous voir.

Je me mordis les lèvres. Trop tard ! Il était trop tard. — Non, non, dit-il vivement ! Il ne faut pas venir, Madame, vous n'êtes pas habituée à voir des pauvres. Je sentis ce coup-là c'était si vrai. Elle ajouta candidelement : — Voyez vous, au commencement j'ai fait ce que j'ai pu pour tenir les enfants propres, quand j'ai été usé, j'en ai pu remplacer. — Je n'ai pas toujours le temps de laver ; ma petite, l'année, lave et peigne les autres ; elle n'y subvient pas non plus. Il faut que je me montre un obstacle pour me donner une fois envie de sauter par dessus. — J'irai vous voir, dis-je, et avant que la semaine ne soit passée. J'étais positivement dans ce même état d'esprit où se trouva le chevalier d'Assas dont on vante la grandeur d'âme. Pas de sensibilité revint du bout de l'horizon et fit une lâche et sournoise apparition, en montrant la langue à mon ivresse héroïque. J'hésitai pendant cinq jours. Je frissonnais, je tremblais, pâlaisais, rougissais Je perdais l'appétit et le sommeil pendant ces cinq jours-là. Enfin, la semaine après la Pentecôte de l'an 1889, à quel point mon château de Llembrune, pour ma maison du Ruisseau de la Colombe, conduite par ce « fil de ma destinée » vèner à Tonton.

d'enfant comme mes poupées, le père Vincent, le Sapeur et mon oncle. Je ne puis me retrouver à l'âge de trois ans sans cet entourage, mais elles n'eurent un emploi utile que deux fois dans ma vie. Cet hiver, elles m'avait servi à goûter toutes les douceurs d'une bourrasque épouvantable, et cela m'avait désempenné pour une heure. Aujourd'hui je leur donnai un emploi géographique. Elles me servirent à tracer mon itinéraire. Le Sapeur me montra, à plusieurs kilomètres de distance, du côté du soleil levant, dans la plaine que forme la pittoresque vallée du Bas-Boulonnais, un point noirâtre enveloppé, par la brume matinale, d'un vêtement de vapeur d'or. C'était le bosquet qui entourait le Rô de Coulomb. Il est sept heures du matin. Jamais je ne suis sortie si tôt, à pied, seule, loin du parc. Le père Vincent a été tellement présenté par sa cousine Margot qu'il court depuis l'aube « pour chasser les chiens enragés du bois ». M. voila partie, lesté, pimpante, joyeuse comme je ne l'ai pas été depuis que j'ai fait fait connaissance avec Pas-de-Sensibilité. J'ai des chaussures monstrueuses qui voudraient aller à la pêche de la baléine. une de ces jupes qu'on ne voit que dans Watteau et que j'ai fait faire par Finette, des gants de genêtarme, et le plus adorable toquet en feutre g l s. Je parlais pour un voyage de découvertes. En effet, je découvris tout : le matin, l'éché, la forêt, le feuillage et la joie, cette joie mignonne, irréfécible, enfantine et

divine, qui est belle comme les merveilleux rayonnements de la rosée, qui est pure comme elle, fraîche comme elle et qui n'a pas plus de consistance qu'elle. Goutte d'eau que le plus petit nuage sur la face du soleil rend grise mais qui, tant que sa beauté dure, peut lutter avec tout ce qu'il y a de plus suavement brillant dans les fleurs, les pierres fines et les astres. Ce bois sauvage ne rappelait pas les larges allées et les dessous clairs du parc. Les hauts arbres ne manquaient pas ; mais au-dessous, c'étaient les taillis épais, les ronciers rébarbatifs, les buissons sombres. J'avais pris un petit sentier qui descendait en ligne droite dans la plaine, se précipitant comme un fou afin d'arriver plus vite dans les champs cultivés. On l'appelait la Route Voyette et raide, en effet, était-elle. On eût dit qu'elle avait été tracée pour l'usage exclusif des lièvres et des sangliers, tant elle était étroite et peu civilisée. Elle servait uniquement au facteur rural et aux braconniers. Mais je suis sûre que elle avait été préparée de tout temps par la Providence pour récompenser Isabelle de son héroïsme passé, futur surtout, en lui donnant tout le bonheur que recueilleraient les bois à huit heures du matin, quand le soleil est triomphant dans le ciel bleu et dans l'atmosphère encore fraîche. Cette fraîcheur de l'air ! elle mettait tout moi-même en aise, en gentille exaltation : c'était une sorte de somnambulisme conscient, où l'on est sveille, où tout rit en vous, où la vigueur des bois, de l'air, du soleil, de l'amour, le parfum de

l'herbe, de la feuillée, de la fleur, toutes les gentillesse de la nature sont entrées en vous par tous les pores. Elles y vont chercher tous les ressorts de votre imagination pour les mettre en liesse et en valise. Le soleil, encore peu élevé, lançait des rayons obliques à travers les masses compactes des taillis d'aunes, de noisetiers, de trembles qui formaient comme un berceau au-dessus du sentier. Parfois une branche en barrait la coupée, d'autres fois je glissais dans le chemin abrupt et encore humide. Je me retenais aux feuillures qui se coulaient sur moi cent gouttelettes. Je risais à haute voix, au grand scandale des oisillons, maîtres de ces bois, qui arrêtaient brusquement leur orchestre pour écouter cette nouvelle musique, le rire de la voix humaine. Je me disais qu'ils m'accusaient d'avoir la voix faussée. Je me rappelais tous les adjectifs, depuis le mélodieux jusqu'à l'irrésistible, dont on avait orné cette voix qui était réellement un des plus puissants éléments de mon attrait. Je risais de plus belle et les oiseaux sortant de leur stupéfaction reprenaient avec dédain leurs « chants d'amour et de guerre ». Il y eut un tout petit oiseau, l'oiseau-mouché de notre Boulonnais, avec sa petite queue fièrement retroussée, son bec mince comme une aiguille et sa calotte roussâtre, qui me prit son gré. Il parait que cette petite espèce de roitelet adore l'humanité. Il me précéda, sautillant de branche en branche, regardant d'un air belliqueux, comme pour me défendre, le lapin qui

traversait, effaré, le sentier ; et quand je fus arrivée en bas, il tourbillonna quelque temps autour de moi pour me reprocher de l'abandonner, et il regagna le feuillage. Avant de déboucher dans la plaine, le sentier s'était arrêté parfois brusquement dans quelque petite clairière, sur un plateau large de quelques pas. Le soleil reprenait là son audace, il exhalait quelques-unes des rares fleurs que la forêt cultivée en ce début de l'été, le robinet rose, le cuculle, l'azécolle, l'ephraïse, le serpolet surtout, dont l'odeur me ravissait. Mais c'était cette rosée ! Je ne pouvais me lasser d'admirer ces gouttelettes d'une splendeur irisée, qui se balançaient au bout des herbes. Je suis bien qu'on va rire de moi et je m'en moque, car je ne suis pas impie, je suis sans pitié ; et mon esprit ressemble à ces grands chemins qu'on a empierrés, où il pousse pourtant quelques brins d'herbes. J'avouerais donc que je me mis plusieurs fois à genoux dans cette clairière pour admirer de plus près le rayonnement inexplicable de la goutte de rosée en remerciement Celui qui l'avait créée et en me disant que le Paradis, dont on m'avait parlé, devait avoir des splendeurs comme celles-ci. Puis le serpolet sous mes pieds, le chèvrefeuille sur ma tête ravissaient mon odorat et ensommeillaient mon imagination comme dans un berceau de parfums ; et je jouissais de la solitude, non plus de la solitude morne et ennuyée où je passais ma vie depuis tant de mois, mais de cette solitude où l'âme est heureuse sans savoir pourquoi.

Aux Grands Magasins

HIVER 1898 UNIVERSSELS HIVER 1898

49-51, Cours de la Liberté -- LYON-GUILLOTIÈRE -- Près la Place du Pont

Immense Maison de Nouveautés en tous genres vendant le meilleur marché de tout Lyon

Aujourd'hui **JEUDI 20 OCTOBRE** et Jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE ET GRANDE MISE EN VENTE DES

Nouveautés d'Hiver

Pour l'ouverture de cette Saison nous n'avons cessé de nous préoccuper de chercher à satisfaire notre Clientèle qui devient chaque jour de plus en plus nombreuse ; aussi sommes-nous heureux de pouvoir annoncer que nos recherches ont été entièrement couronnées de succès, par la découverte de plusieurs et importantes affaires de Marchandises d'hiver, lesquelles, en général sont cotées dans de telles conditions de bas prix, que nous engageons sincèrement les Visiteurs à se hâter afin de profiter de ces articles de première nécessité, lesquels, nous en sommes certains d'avance, feront sensation.

VOIR, CI-DESSOUS, LES PRIX DE QUELQUES-UNES DE CES IMPORTANTES AFFAIRES

Un Lot important DE SOIERIES FANTAISIE PRIX EXTRAORDINAIRE LE MÈTRE 0.60	PILOU FLANELLE pour costumes, peignoirs et matelassés, dispositions nouvelles, qualité extra, le mètre (sans précédent) 0.40	COLLETS-PLAIDS tartan écossais, toutes nuances (hors ligne) 2.90	CHAUSSETTES laine mérinos, la paire (sans précédent). 0.60	PEIGNOIR en beau tartin écossais, façon très soignée en toutes nuances (recommandé) 4.90	ROUBAISIE lainages pour costumes, grande largeur, dessins variés, le mètre (exceptionnel) 0.45	Un Lot important DE DRAPERIE pour Costumes et Pardessus d'Hiver, valeur de 8 à 10 francs LE MÈTRE 4.90
	FINETTE D'ALSACE impression Mulhouse, largeur 0.80, pour peignoirs, camisoles, etc., le mètre (hors ligne) 0.45	JUPONS en moire, laine extra (véritable) en toutes nuances (exceptionnel) 3.90	CAMISOLES cache-corset, manches longues laine mérinos, coul., assorties (hors ligne) 1.10	CHAPEAUX pour dames, forme Moris, feutre souple en toutes nuances, garnitures dernières nouveautés (recommandé) 2.90	DRAP RUSSE pour costume tailleur, toutes nuances, grande largeur, le mètre (exceptionnel) 0.85	

NOTA. -- Nous recommandons tout particulièrement aux Dames de rendre visite à nos Comptoirs de Tissus Nouveautés pour COSTUMES et CONFECTIONS, ainsi qu'aux vastes Galeries du 1^{er} Etage où sont exposés les derniers modèles de la Saison en COSTUMES, CONFECTIONS, MODES et LINGERIE pour Dames et Enfants.

PRIMES Le 20 octobre il sera offert une fort JOLIE TASSE JAPONAISE avec SOUCOUBE à tout acheteur au-dessus de 5 francs **PRIMES**
 --(Indépendamment primes diverses à tout acheteur)--

Polices remboursables à 100 fr.
 Contant 5 francs au comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 100 francs dont le remboursement, par fractions successives de 10 francs, est assuré en 60 tirages.

2 francs par mois assurent un capital de 200 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire qu'on s'assure autant de fois 100 fr. qu'il est versé de francs par mois pendant 60 mois.

SIX TIRAGES PAR AN
 15 jan., 15 mars, 15 mai, 15 juillet, 15 sept., 15 nov.

Le sociétaire participe aux tirages dès son inscription et le 1^{er} versement effectué. Ceux dont les numéros ne sont pas sortis au remboursement anticipé pendant les 60 versements continuent à participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à parfait remboursement du capital souscrit.

Envoi franco des tarifs et prospectus sur demande. S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, rue du Bât-d'Argent ou aux AGENCES DES DÉPARTEMENTS.

siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE

de toutes nuances employé au pinoeau, séchant instantanément sur tous les métaux.

Cette dorure est supérieure à toutes celles connues à ce jour : elle peut être appliquée par qui que ce soit, sans danger et sans apprentissage. Elle est à la portée de toutes les bourses.

Pour la modeste somme de 1 fr. 95 par mandat-poste ou en timbres français, adressée à **M. V. BRADA** peintre-plâtrier à Chancie, par Dorian (Ain), on recevra, par retour du courrier, 2 flacons de Dorure, deux tons, avec un pinoeau et la manière de s'en servir. -- Franco de port et emballage.

ON EMPRUNTERAIT en un ou plusieurs lots, 60,000 f. à 3 0/0, emprunt garanti par immeuble. Renseign., bur. du journal, n. 233.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
 50 ans de succès

contre Douleurs
 Plaies & Blessures

MAIRIE DÉPOSÉE
 Se méfier des Contrefaçons

TOILE SOUVERAINE
JULIE GIRARDOT
LODGE N° 808

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1^{er} -- LYON --
 Gros et Détail
 Dépôts à Lyon : Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.
 Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

Vins Beaujolais

Occasion d'une Cave de 1^{er} cru nouveau 105 francs et vieux 80 francs la pièce, fut perdu. S'adresser : François GOLLONGE, commissionnaire à Beaujeu (Rhône).

CYCLISTES

La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles 1899, solde des à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'occasion de toutes marques à très bon marché.

Castoldi, 32, mont. Carmélites, et 3, imp. Carmélites.

Etude d'Huissier

A CÉDER A LYON
 S'adresser à M. GAYAND, 46, rue de la Chaîtte, Lyon.

Maison fondée en 1840
 BREVETÉE S. G. D. G.

FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS

LOCATIONS & ABBONNEMENTS

MON JACQUEMONT

16, rue Sainte-Hélène, 16

COMMISSION LYON EXPORTATION

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PATISSIERS, CONFISERES ET CUISINIERS
 Articles de Ménage. -- Spécialités pour Hôtels et Restaurants, Bouchers et Charcutiers
 Cuivres et Argenterie; Moules et Utensiles de cuisine et de laboratoire
 HUILES D'OLIVE, ESSENCES ET PARFUMS, ETC.

TELEPHONE 4-78

L. SANDER, 13, rue Claudia (près des Halles des Cordeliers), LYON

ELIXIR de SAINT-PIERRE

La meilleure de toutes les Liqueurs de Table

fabriquée par le R. P. Diédote Camurzal,
 Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME.

En vente dans toutes les Maisons d'Épiceries fines et de Liqueurs

LYON - 5, Cours Gambetta, 5 - LYON

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES

Et de Pèse-Liquides en tous Genres

Fabrique de Bouteilles, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtrés et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

5, Cours Gambetta, 5 **E. SAVIOUX** 5, Cours Gambetta, 5
 Anc^{ie} Maison Ch. GERVAISY et C^{ie}, fondée en 1860
 Le Catalogue est adressé franco sur demande

Traitement Spécial pour la Maladie des Vins

DÉCOUPAGE SUR BOIS
 Pour Amateurs

Machines à Découper de tous genres
 TOURS, ÉTABLIS, OUTILS
 SCIES DE TOUS MODÈLES
 BOIS ASSORTIS
 Noyer, sycamore, érable, hêtre, acacia et bois incassable

Tous les accessoires p^r le découpage
DESSINS FRANÇAIS & ITALIENS
 2 Albums Lemelle, 520 modèles, franco..... 1.60
 1 Album Fumel, 280 modèles, 40

GARDE & LUGON
 58, cours de la Liberté, LYON

LE TAILLEUR PAUVRE

66-68, Cours de la Liberté et rue Basse-du-Port-au-Bois, 17
LYON

Exposition générale
 DES
HAUTES NOUVEAUTÉS
 DE LA SAISON

Rayon Spécial de Costumes d'Enfants
 ANNEXE COURS DE LA LIBERTÉ, 68

Harpe Chromatique SANS PÉDALES
 SYSTÈME G. LYON

Pour voir l'instrument, pour tous renseignements et pour Leçons, s'adresser ou écrire à la

M^{on} CH. MORETTON & C^{ie}
 9, Place des Jacobins, Lyon

Pianos et Orgues

SI VOS CHEVEUX TOMBENT

ÉVITEZ LA CHAÛDE

VERITABLE PETROLE HAHN

CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles
 (Près le cours Morand)

PIANOS D'OCCASION

CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles
 (Près le cours Morand)

Cois, Manchettes & Piastrons
 en LINGE MONOPOLE

Fine toile avec intérieur parcheminé, coûtant moins cher que le blanchissage et supprimant l'usage

Depuis 0⁷⁵ la Douzaine

Tarif illustré et échantillons franco sur demande.

Grand Choix de **CRAVATES, CHEMISES, BOUTONS, GANTS**

Maxime FAIVRET, 75, Rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon
 1, Rue Jean de Tournai, Lyon

MAISON PRINCIPALE à PARIS, 165, rue St-Honoré